N°. 12. (Vingt-troisième Année.) 28 Février 1819.

JOURNAL DES DAMES ET DES MODES.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE 50c. SEINE

Ce Journal paroît, avec une Gravure coloriée, tous les cinq jours, le 15, avec deux Gravures, (9 fr. pour trois mois, 18 fr. pour six, et 36 fr. pour un an. 50 *c. de plus par trim^re. pour l'étranger.*)

En 1802, *a été commencée une suite de Gravures coloriées de* Meubles *et de* Voitures : *il en paroît au Bureau du* Journal des Dames, 18 N^os. *par an. L'abonnement est de* 10 *fr.* 50 *c. port franc.*

Malgré le mauvais tems, les bals du carnaval ont été nombreux ; ceux du jeudi et du lundi gras ont dû être très-profitables à l'Opéra : nous en félicitons l'administration de ce théâtre ; mais nous désirerions qu'elle fût un peu plus difficile sur la toilette de ses habitués.

Quoique MM. Franconi aient dans leur propre industrie assez de ressources pour attirer constamment la foule à leur Cirque, ils y firent paroître l'année dernière une Lilliputienne ; et le public parut leur en savoir gré.

M. Comte, profitant de l'exemple, a attaché à son théâtre de la rue de Grenelle St-Honoré, deux paysannes des Vosges, qui ont, l'une 32 pouces de hauteur, l'autre 39. Elles dansent des rondes et chantent des chansons de leur pays.

Leurs portraits en pied, gravés sur la même planche, se vendent chez M. Martinet, libraire, rue du Coq St-Honoré. Mme Bébé, fiancée au nain du Roi de Pologne, en 1761, est âgée de 73 ans ; Mlle sa sœur, de 75.

Leur coëffe plate et quarrée est exactement celle que nos Parisiennes les plus élégantes portoient en 1798, aux fêtes de Tivoli et du jardin Marbeuf. Voyez le N° 103 de la suite de Costumes Parisiens.

LA NOCE D'UNE AMIE.

Je viens d'assister à la noce d'une de mes amies ; c'est la sixième de l'année. Tu crois peut-être que cela m'amuse, ma chère sœur ; eh bien! détrompe-toi. J'ai bâillé pendant toute la cérémonie ; au dîner, je n'ai pas ouvert la bouche, et en sortant du bal, j'avois la larme à l'œil. Ce n'est pas que la mariée ne fût aimable et prévenante, que le marié n'eût pour moi beaucoup de soins et d'attentions ; mais j'avois l'esprit inquiet et le cœur serré, en comparant mon sort à celui de mon amie. Elle n'a que dix-sept ans, j'entre dans ma vingt-deuxième année, et cependant je ne suis pas encore pourvue. A qui en est la faute? Je l'ignore : à mon étoile peut-être, car je ne suis ni sotte, ni laide, ni précieuse, ni folle ; mes parens, tu le sais, n'ont rien négligé pour mon éducation, ma dot sera raisonnable, et cependant je suis condamnée à voir défiler devant moi toutes mes camarades de pension, petites et grandes, riches et pauvres ; il semble que dans la loterie du mariage, il n'y a pas un numéro pour moi. Encore si chacune de mes amies me laissoit ignorer son bonheur, je prendrois mon mal en patience ; mais je suis sans cesse étourdie, humiliée d'insipides confidences : l'une m'apprend qu'elle attend un futur d'Avignon ; l'autre, qu'il lui en est arrivé un de Strasbourg : à les entendre, elles n'ont que l'embarras du choix, et les quatre-vingt-six départemens ne sont peuplés que de riches et aimables cavaliers qui se disputent leur main. Il faut bien qu'il y ait dans ces assertions quelque chose de vrai, puisque toutes, un peu plutôt, un peu plus tard, finissent par se marier. Et moi, que fais-je pendant ce tems-là ? Pour les obliger, je mets les adresses sur les billets *de part*, je prépare les bouquets, je donne mon avis sur les coëffures et les ajustemens ; quelques-unes de ces bonnes amies poussent la folie et l'indiscrétion jusqu'à me demander quels noms elles doivent donner à leurs enfans. Tu avoueras, ma chère sœur, qu'il faut avoir un bon caractère et une haute philosophie, pour soutenir toutes ces épreuves ; j'en aurois probablement manqué depuis deux ou trois ans que je conduis mes camarades à l'église, si je ne les avois vues de tems en tems dans leur ménage ; ce que l'on m'a appris, ce que j'ai deviné ou soupçonné, m'a convaincue que tout n'est pas rose dans le mariage. Mlle T.... a un époux joueur, celui d'Aglaé est que-

relleur, celui d'Hortense, jaloux ; il n'y a que Mlle E.... qui a trouvé un mari digne d'elle ; mais doit-on l'en féliciter ? il est d'une santé très-délicate ; peut-être aura-t-elle bientôt à le pleurer, et à semer des cyprès là où elle croyoit récolter des myrtes ! Cette idée m'afflige et me console ; et tout en applaudissant au destin de celle qui, comme toi, est heureuse épouse et mère bien aimée, je sens que le célibat peut servir quelquefois à prolonger de douces illusions et à prévenir des peines trop réelles ! Sois-en toujours exempte, c'est le vœu de ta sœur.

Euphrasie.

****

Le mot de l'énigme du dernier numéro est *Gibecière*.

INSCRIPTION

Pour une statue de l'Amour.

L'Amour se rit de vos projets
Et sait punir les cœurs rebelles :
Quand on le fuit, il a des ailes ;
Quand on le brave, il a des traits.

W.

DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE, PAR M. LE COMTE CHAPTAL, *ancien Ministre de l'Intérieur, membre de l'Académie Royale des Sciences de l'Institut, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, etc. etc. etc.* (1)

TROISIÉME ET DERNIER ARTICLE.

La suspension des relations commerciales entre les peuples leur a fait prendre de nouvelles habitudes ; il faut donc que la France étudie de nouveau leurs goûts, donne un nouvel essor à son industrie, et lutte avec persévérance contre les difficultés.

« Dans l'état où se trouve l'Espagne, dit M. Chaptal, notre commerce doit être considérablement réduit ; et cette réduction portera principalement sur les cotonnades, les toiles

(1) Deux volumes in-8°, l'un de 248, l'autre 462 pages, imprimés par Crapelet. Prix : 12 francs, à Paris, chez Antoine-Augustin Renouard, libraire, rue St.-André-des-Arcs, n° 55.

peintes, la draperie légère, la chapellerie, la bonneterie, la mégisserie et autres objets qu'elle envoyoit à ses colonies; mais il nous reste l'espoir de fournir des moutons de l'Aveyron, du Tarn et des Pyrénées, des mulets du Limosin, de l'Auvergne et du Poitou, des porcs du Périgord, des grains, des légumes, des fruits secs et des produits chimiques.

Depuis le traité de 1703, entre l'Angleterre et le Portugal, ce dernier royaume étoit presque une colonie anglaise. Lors de l'établissement du prince régent au Brésil, on put croire que ses ports alloient être ouverts à toutes les nations indistinctement; « vaine illusion, dit M. Chaptal! Le commerce anglais a obtenu, par l'ordonnance du 18 juin 1814, un avantage de neuf pour cent sur les marchandises qui seront importées par les vaisseaux de sa nation dans les états du royaume-uni du Portugal, du Brésil et des Algarves. »

Les sels que le Piémont tiroit de chez nous en 1789, lui arrivent aujourd'hui de la Sardaigne; la réunion du territoire de Gênes lui donne l'huile d'olive que la France lui fournissoit en grande partie; la perte de St-Domingue et de l'Isle-de-France ne nous permet plus de l'approvisionner en denrées coloniales; « mais, dit M. Chaptal, le commerce entre les deux nations peut encore être très-considérable, parce que la contigüité des deux pays et la nature de leurs productions établissent des rapports naturels d'intérêt que les événemens ne peuvent entièrement changer. » Nous importerons des soies, du riz, des légumes, des bestiaux, des fruits; et nous donnerons en échange des vins, des eaux-de-vie, de la mercerie, de la quincaillerie, de la bijouterie, de l'horlogerie, des dorures, des étoffes, des cuirs apprêtés.

La France a constamment retiré du Milannais et de la Toscane du blé, des huiles, du chanvre, des fromages, de la soie, du suif, des fers, de la bonneterie, des ouvrages en paille, des peaux, et a fourni en échange, des vins, des fruits, des draps, des toiles, des soieries, de la quincaillerie. « Si les communications avec l'Italie sont favorisées par les gouvernemens respectifs, dit M. Chaptal, nous devons y trouver plus de ressources qu'autrefois. Pendant dix ou douze ans qu'a duré la réunion, l'on a pu apprécier nos produits, en prendre le goût, en contracter presque l'habitude. »

Les territoires de Naples et de la Sicile, très-fertiles en productions de toute espèce, ont présenté dans tous les tems de grandes ressources pour nos subsistances et beaucoup de matières premières pour nos manufactures. Il est vrai qu'autrefois

nous soldions en grande partie par des denrées coloniales ; mais, outre notre draperie fine, notre quincaillerie, notre mercerie, notre orfèvrerie, notre bijouterie, nos bronzes dorés et nos soieries, nous avons des toiles peintes qui s'y sont ouvert un débouché avantageux ; et, quand bien même la somme de nos exportations seroit loin de balancer celle des importations, « lorsqu'on réfléchit, dit M. Chaptal, que dans les tems où le besoin commande, nous puisons dans les greniers de la Sicile, lorsqu'on pense que ses soies, ses laines et ses huiles alimentent nos fabriques où elles acquièrent une valeur triple; que le coton de Castellamare et des environs est très-recherché et très-estimé par nos fabricans, on doit conclure qu'il ne s'agit plus de calculer numériquement les importations et les exportations, et que l'avantage reste à la nation qui échange ses produits fabriqués contre les matières premières de son industrie. »

Nous porterons dans les états Romains moins de denrées coloniales qu'en 1789 ; « mais, dit M. Chaptal, nous en exporterons moins d'alun à cause des nombreuses fabriques de ce sel qui se sont formées en France, et du perfectionnement qu'on a apporté à son raffinage. »

M. Chaptal présume que notre commerce avec la Suisse se maintiendra à-peu-près dans l'état où il étoit en 1789.

Le cardinal de Richelieu essaya un des premiers d'établir des relations commerciales avec la Russie ; et le Régent profita du séjour de Pierre-le-Grand à Paris pour lier les deux nations par le commerce ; mais la mort de ce grand monarque ne permit pas de réaliser les projets qu'il avoit arrêtés. Sous le règne d'Élisabeth, qui d'abord se montra favorable, la France fut sacrifiée à l'Angleterre. « Non-seulement, dit M. Chaptal, les Anglais ont des maisons de commerce dans tous les ports de la Russie, et occupent tout un quartier de Pétersbourg, mais ils ont établi des comptoirs et formé des établissemens dans l'intérieur des terres : leurs agens y sont naturalisés ; ils parlent la langue du pays ; ils achètent et vendent sans intermédiaires ; ils font des avances aux propriétaires sur les denrées à livrer ; ils payent les frais de culture et de récolte, si on le desire ; et ils ont, par conséquent, sur les commerçans des autres nations, l'avantage de faire les achats de la première main, et de vendre directement au consommateur.

« Mais la nature, dit M. Chaptal, a imprimé une telle différence entre les productions de la Russie et celles de la

France, les besoins réciproques en sont si bien sentis par les deux nations, qu'il paroît impossible qu'il ne s'établisse pas entre elles des relations commerciales très-étendues : nos vins, nos eaux-de-vie, nos soieries, nos fruits secs, nos verdets, nos crêmes de tartre doivent naturellement y être échangés contre les suifs, les bois de marine, les chanvres, les goudrons qui appartiennent plus spécialement à la Russie. »

M. le comte Chaptal dit que les relations de l'Autriche avec la France ont été constamment franches et amicales; mais notre industrie sur le fer s'est tellement perfectionnée que nous ne sommes plus dans la nécessité de nous pourvoir au-delà du Rhin; en second lieu l'Autriche a cédé au Roi de Prusse et à celui des Pays-Bas plusieurs provinces d'où nous tirions des bestiaux, du fil, des dentelles, des charbons, des tabacs et du houblon; ainsi notre commerce avec l'Autriche doit diminuer; « mais, dit M. Chaptal, le luxe qui fait partout des progrès rapides, la population qui s'accroît dans tous les états de l'Europe, augmentent sensiblement la consommation, et préparent de nouveaux moyens à la prospérité de l'industrie; de sorte que la France pourra encore entretenir des relations très-étendues avec cette belle partie de l'Allemagne. »

Notre industrie nous a affranchis de l'importation de quantité de produits des manufactures anglaises; et pour beaucoup d'objets nous pouvons concourir avec l'Angleterre sur tous les marchés de l'Europe. Que reste-t-il donc aux deux nations, se demande M. Chaptal, pour établir des liaisons de commerce. — « Les produits du sol et quelques objets d'industrie propres à chacune d'elles. L'Angleterre possède des mines de charbon dont les produits sont nécessaires à nos usines : ses houillières nombreuses lui fournissent, presque partout, le combustible à bas prix, et leur richesse permet d'en exporter une quantité presque indéfinie; la France doit en autoriser l'importation, moyennant un droit, pour approvisionner ses nombreuses fabriques : elle en retirera le double avantage de diminuer le prix de presque tous les articles de fonte, de forge et de chaudière, et d'attirer dans nos ports un plus grand commerce. Les riches mines d'étain de Cornouailles peuvent continuer à nous approvisionner d'un métal qui, jusqu'ici, a paru étranger à notre sol, quoiqu'on en ait trouvé des indices près de Limoges et de Nantes. »

M. le comte Chaptal pense que, moyennant un droit, on

pourroit aussi extraire de l'Angleterre du plomb, du cuivre et des chevaux de luxe. « La France, dit-il, peut, à son tour, offrir à l'Angleterre, en produits de son sol, des vins, des eaux-de-vie, des huiles d'olives et de graines, des légumes et des fruits, des graines de trèfle et de luzerne, du beurre de Bretagne et de Normandie, une partie de ses laines, et solder, par ces seules importations. »

Parlons maintenant du numéraire. Celui que l'Espagne importoit de ses colonies, se répartissoit sur toute l'Europe, en raison du commerce que chaque nation faisoit avec ce royaume ; il remplaçoit les pertes qui se font journellement par l'usé, les dorures, les bijoux et l'enfouissement, et l'argent qui passoit dans l'Inde et le Levant, pour y solder les achats.

« La diminution forcée, dit M. Chaptal, que notre commerce vient d'éprouver par l'insurrection des colonies espagnoles, doit cesser avec la cause. »

M. Chaptal regarde le système d'isolement qui régit une grande partie de l'Europe, comme également contraire aux progrès des arts et à la marche de la civilisation ; « il rompt, dit-il, les liens qui, unissant les nations entr'elles, en faisoient une grande famille dont chaque membre concouroit au bien général. « Dans cette position extraordinaire où se placent les nations de l'Europe, dit M. Chaptal, celle-là est encore heureuse qui habite une terre fertile sous une température très-variée, et dont la population est à-la-fois nombreuse, active, courageuse, éclairée. Son existence est assurée par l'étonnante variété des productions de son sol ; l'industrie nécessaire à ses besoins trouve dans son sein presque tout ce qui peut alimenter ses travaux ; une population de trente millions d'individus suffit à une très-grande consommation de produits agricoles et industriels ; l'échange des denrées du midi contre celles du nord, établit une circulation avantageuse ; et, de toutes les nations, c'est encore celle qui, réduite à ses propres ressources, éprouveroit le moins de privations. »

---

*A M. R.***, en lui envoyant une coupe pour sa fête.*

Lorsque l'amour vous tenoit en servage,
Vous effleuriez la coupe des desirs ;
Depuis qu'hymen sous ses loix vous engage,
Vous savourez la coupe des plaisirs ;
L'amitié qui n'est point volage,
Vous offre, par mes mains, celle des souvenirs.

****

MODES.

A la représentation au bénéfice de Lesage, il y avoit, en coëffures et en robes, beaucoup de blanc et de rose. Les chapeaux à passe, comme les chapeaux habillés, étoient ornés de plumes. Les marabouts dominoient. Quelques plumes plates étoient moitié couleur de rose et moitié blanches; d'autres n'avoient que les bords et la pointe teints en rose. Outre les chapeaux à bord égal tout autour, en satin blanc, il y avoit, si nous avons bien vu, des chapeaux blancs de paille-coton; le bord en étoit beaucoup plus large par devant et sur les côtés que par derrière.

Plusieurs turbans de marchande de modes en linon-gaze étoient lamés en argent; d'autres, en mousseline des Indes, étoient ornés de chefs d'or: sur les uns et les autres, on voyoit, au côté gauche, un oiseau de paradis. Il y avoit plusieurs toques de velours noir; quelques-unes avoient le bord découpé à dents; une gance d'or bordoit ces dents; la toque étoit ornée de têtes de plumes ou de marabouts.

Beaucoup de coëffures en cheveux étoient garnies de fleurs; quelques-unes avoient pour ornement une couronne de marabouts. Enfin, il y avoit des bonnets de marchande de modes, dont la garniture en blonde (voyez la gravure 1763) retomboit en pointe sur le front.

Les robes étoient, pour la plupart, faites à la Vierge, et bordées de fourrure. Il y en avoit quelques-unes à manches courtes. Les manches et le tour de gorge de plusieurs robes de satin rose, étoient bordés de cygne. Quelques robes de velours ponceau avoient le bord inférieur, le collet et le haut des manches, garni d'un bouillon de velours, mêlé de satin assorti.

Beaucoup de dames, au moment de quitter leur loge, ont mis des pelisses sans manches et à capuchon. Ces pelisses étoient de lévantine ou de satin; quelques-unes, de l'étoffe grise, en laine, qui se trouve chez M. Ybert.

A la Feuille de ce jour est jointe la Gravure 1798.

Tout ce qui est relatif à ce Journal, doit être adressé, port franc, à M. La Mésangère, *boulevart Montmartre, n.° 1, au coin de la rue Montmartre. Les abonnemens datent du 1er. ou du 15.*

DES.

néfice de Lesage, il y a
oup de blanc et de rose.
apeaux habillés, étoient
inoient. Quelques plum
ose et moitié blanches;
pointe teints en rose.
tour, en satin blanc, il
chapeaux blancs de paill
us large par devant et sur

rchande de modes en
atres, en mousseline des
: sur les uns et les
oiseau de paradis. Il y a
r; quelques-unes avoient
e d'or bordoit ces dents;
nes ou de marabouts.
cheveux étoient garnies
ornement une couronne
bonnets de marchande de
e (voyez la gravure 1763)

la plupart, faites à la
en avoit quelques-unes à
tour de gorge de plusieu
dés de cygne. Quelques
bord inférieur, le collet
ouillon de velours, mêlé

moment de quitter leur
ches et à capuchon. Ces
e satin; quelques-unes,
uve chez M. Ybert.

st jointe la Gravure 1798.

ce Journal, doit être adr
e, boulevart Montmartre,
es abonnemens datent du

Chapeau de Velours simulé, garni de duvet de Cygne. Robe de Mérinos, à cœur, garnie de petit gris. Gibecière de Velours, garnie en acier.

N°. 13. (Vingt-

JOURNA

DES

Ce Journal paroît, avec u
le 15, *avec deux Gravur*
six, et 36 fr. pour un an.

En 1802, *a été comme*
Meubles *et de* Voitures : *i*
Dames, 18 N^os^. *par an. L'*

On a joué dix nouveau
reprise de *Tarare*, des
Il n'y a eu de chute co
gne.

La Pacotille a réussi à
encore si le rôle principa
A cette comédie doit suc
prise en Diligence.

Le Bûcheron de Sale
fois aux Variétés, vient d
on y a ajouté un ballet
ce vaudeville une pièce à
dans le petit rôle du S
On annonce pour sam
auteurs desirent qu'il y f

NOUVELL

Depuis quelque tems,
on nous promet des relatio
déserts du Groënland ; mai
Circassiennes portent touj